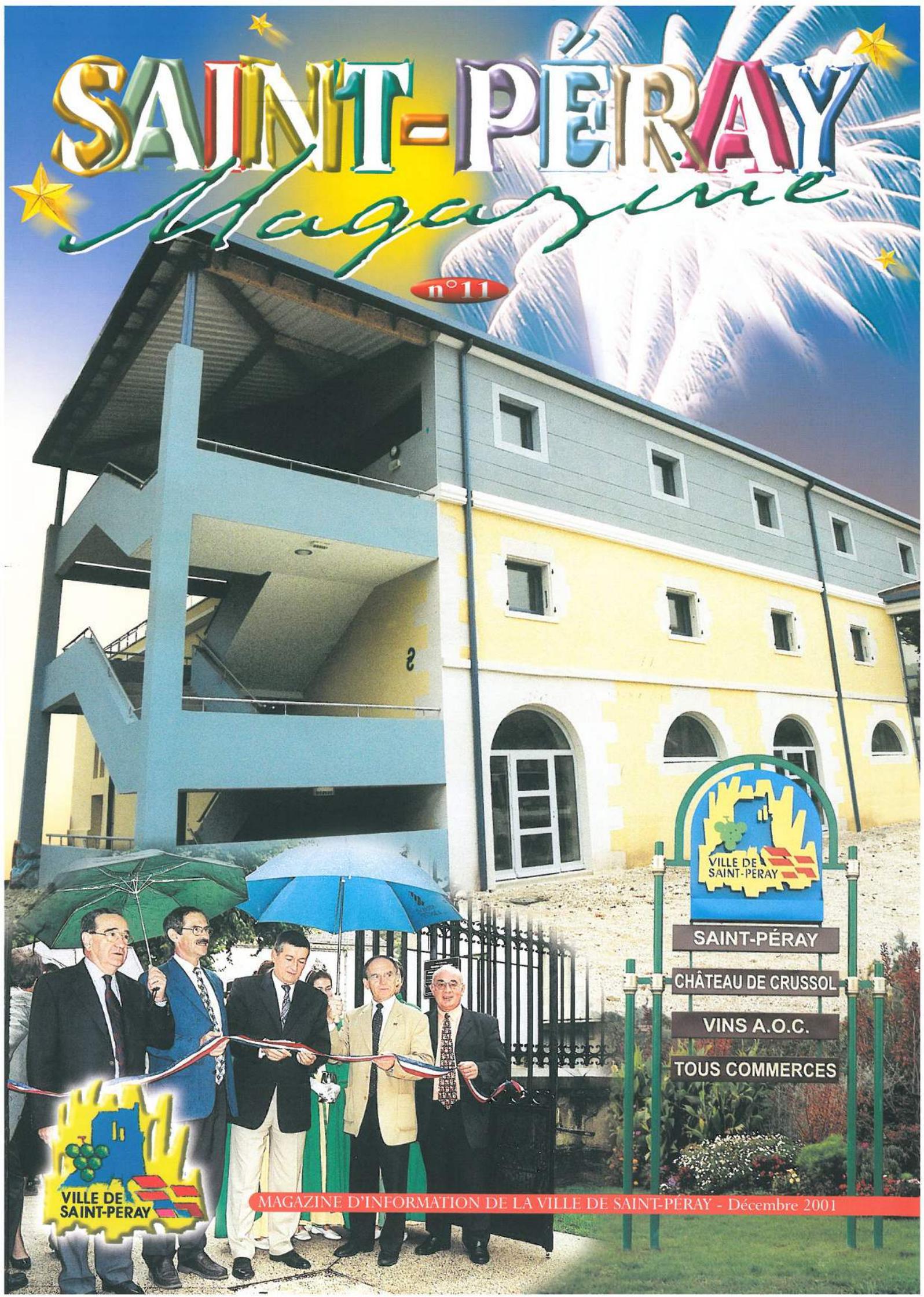


SAINT-PÉRAY

Magazine

n°11



VILLE DE SAINT-PÉRAY

SAINT-PÉRAY

CHÂTEAU DE CRUSSOL

VINS A.O.C.

TOUS COMMERCES



VILLE DE SAINT-PÉRAY

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-PÉRAY - Décembre 2001

SOMMAIRE

Editorial

- Le mot du Maire.

Page 1 - Inauguration de l'Hôtel de Ville

Pages 2/3 - Voirie, urbanisme

- Nouvelle balayeuse.
- Piste cyclable.
- PAE Chavarent.
- Le point sur les travaux.

Pages 4/5 - Relations internationales

- Jumelage Saint-Péray/Asso.

Pages 6/7 - Evénements

- Forum des associations.
- UTOPIE : le film d'un jeune St-Pérollais.
- 100 000 Tulipes contre le cancer.
- Opération brioches de l'ADAPEI.

Pages 8/9 - Nouveaux équipements

- Le CEP du prieuré.
- Centre Multi-Accueil.

Pages 10/11 - Clin d'œil.

Pages 12/13 - Animations / Culture

- Retour sur les animations 2001.
- Programmation 2002.

Pages 14/15 - Portraits / Patrimoine

- Un Saint-Pérollais à l'honneur.
- La Saint-Vincent.
- Visites du château de Crussol.

Pages 16/17 - Vie pratique

- Soyons EURO.

Pages 18/19 - Vie pratique

- Saint-Péray sur internet.
- Expo bus CTAV.
- Elections 2002.
- Elimination des déchets.

Page 20 - Personnel communal

- Du nouveau dans le personnel communal.
- Etat civil.



Le mois de décembre touche à sa fin et dans quelques jours nous allons laisser derrière nous cette première année du III^{ème} millénaire. L'an 2001 s'en va ! Vive l'an 2002 ! La nouvelle année sera à n'en pas douter une année pleine de promesses pour Saint-Péray avec la mise en service progressive du CEP du Prieuré.

L'inauguration de cet ensemble le 8 décembre dernier et l'après-midi portes ouvertes qui a suivi ont marqué l'aboutissement de cet ambitieux projet mené par la municipalité depuis 1995. Avec l'ouverture de cette structure à vocation économique, culturelle, viticole et associative, notre commune prend en quelque sorte une nouvelle dimension.

Sans entrer dans les détails d'une description par le menu des potentialités de cette maison de la viticulture, de l'économie et de la culture, que vous aurez tout loisir de retrouver à l'intérieur de ce Saint-Péray Magazine, sachez seulement que c'est l'ensemble de la population saint-pérollaise qui en sera bientôt la première bénéficiaire.

Les associations ? Elles pourront évoluer dans les meilleures conditions possibles pour la pratique de leurs activités respectives (salles de danse, d'arts plastiques, lieux de stockage, salles de réunion...).

La vie locale ? L'activité économique, touristique et culturelle sera dynamisée par ce qui est appelé à devenir le centre névralgique de notre cité et qui abritera, outre les associations, l'école municipale de musique et l'Office Municipal d'Animation Culturelle.

Notre patrimoine ? Une large partie des locaux sera consacrée à la viticulture, ce patrimoine local qui fait la fierté de notre ville. Saint-Péray se dote ainsi d'un outil précieux pour promouvoir les vins de notre belle région. Le CEP du Prieuré sera un véritable pôle d'attraction dédié à la viticulture, qui plus est unique en Drôme-Ardèche.

Je ne peux terminer cet éditorial sans aborder LE sujet de l'actualité locale, nationale et internationale de ce mois de décembre. Je veux bien sûr parler de l'avènement imminent de l'euro. A l'heure où le franc va délaissier nos porte-monnaie au profit de la nouvelle monnaie européenne, on sent poindre çà et là une effervescence toute particulière chez nos concitoyens. Qu'on l'apprehende avec inquiétude ou qu'on l'attende avec impatience, ce passage définitif du franc à l'euro ne laisse en tout cas pas indifférent et constitue sans conteste un événement majeur de ce début d'année 2002. C'est pourquoi à l'heure des vœux habituels en cette période de fêtes, je souhaite à chaque Saint-Pérollaise et Saint-Pérollais de vivre ce changement capital dans la sérénité.

Bonne lecture à tous et meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité de la part de l'ensemble de votre conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Paul LASBROAS

C'est en présence de nombreuses personnalités, dont Michel GILBERT, Sous-Préfet, Jean PONTIER, député, Michel TESTON, sénateur et président du Conseil général de l'Ardèche et Henri TORRE, sénateur, que les locaux rénovés de l'Hôtel de Ville ont été officiellement inaugurés le 22 septembre dernier.



Décidés en 1995, ces travaux d'aménagement de la mairie ont débuté en février 1999 pour s'achever à l'automne 2001. Ils répondaient à trois objectifs majeurs :

- Améliorer l'accueil du public en rendant les locaux plus accessibles et plus fonctionnels ;
- Offrir une meilleure qualité de travail au personnel communal ;
- Répondre au nécessaire besoin d'une superficie supplémentaire.



L'accueil du public

Ainsi, les principaux travaux ont consisté en un aménagement du perron afin d'améliorer l'accessibilité notamment pour les personnes à mobilité réduite, la création d'un ascenseur, le recentrage de l'accueil au cœur du bâtiment, la climatisation des locaux et

la création d'un second étage dans les anciens combles, permettant d'accroître la superficie globale de 400 m².

Ces aménagements ont également permis d'installer au rez-de-chaussée du bâtiment les services les plus utilisés par le public, à savoir l'accueil et les services techniques. Au premier étage, la salle du conseil et des mariages a été agrandie, des bureaux réservés aux réunions et aux adjoints ont été créés, et celui du groupe des élus de l'oppo-

sition repose également sur l'engagement des pouvoirs publics, à savoir :

- Une subvention de **450 000** Frs au titre de la Dotation Globale d'Équipement de l'État ;

des aménagements effectués et apprécier la fonctionnalité de ces locaux et la qualité des travaux réalisés pour partie par les services techniques municipaux. En outre, chacun a ainsi pu, sous la houlette des adjoints et conseillers



Second étage, secrétariat et bureaux

- Une prise en charge de **22 000** Frs d'annuités pendant 20 ans du Conseil général de l'Ardèche.

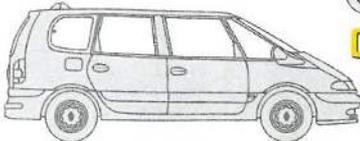
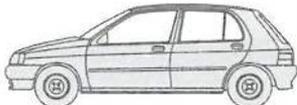
municipaux présents, se familiariser avec les différents services de l'Hôtel de Ville.

Suite à cette inauguration officielle, une après-midi portes ouvertes avait été organisée afin de permettre aux administrés de visiter notre Mairie remise à neuf. C'est par petits groupes d'une dizaine de personnes guidés par un élu que les visiteurs ont pu se rendre compte de l'ensemble



Self lavage 2000

Station KÄRCHER
Pôle 2000 Saint-Péray



Ouvert 24h/24h
Tél.: 04 75 40 55 30

- Lavage haute et basse pression eau chaude.
- Finition avec eau déminéralisée.
- Aspirateurs couverts.
- Nettoyeur sièges et moquette.



47, rue de la République - B.P. 110
07131 SAINT-PÉRAY CEDEX

Tél.: 04 75 40 47 23
Fax : 04 75 40 57 61



Ardéchoise Electrique Industrielle

**Construction de Réseaux
Électrique et Gaz, Éclairage Public**
(moyenne et basse tension)
Poste de Transformation

Z.I. du Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS
Tél.: 04 75 64 65 42 - Fax : 04 75 64 76 96
E-mail : ste.aei@wanadoo.fr



GROUPAMA SUD
ASSURANCES

M^r Yvan CELLIER
M^{me} Sylvie BRUNEL

77, Rue de la République - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19



Nouvelle BALAYEUSE

A l'instar des autres grandes communes de l'agglomération valentinoise, la ville de Saint-Péray vient de doter ses services techniques d'une balayeuse pour un coût de 250 000 F financé par un crédit-bail.

utilisateurs apprécieront son efficacité, particulièrement pour le nettoyage de la place de l'hôtel de ville après le marché hebdomadaire du mercredi. En ce qui concerne les autres quartiers de Saint-Péray, le balayage des rues sera assuré comme cela était le cas auparavant, par un engin plus important loué à la ville de Guilherand-Granges mais avec des passages plus fréquents.

Cette acquisition, associée aux 28 poubelles-corbeilles à papier disposées sur la commune, marque la

Piloté par 2 employés municipaux de la voirie urbaine, MM. FAY et GARAGNON, ce nouvel équipement permettra, du fait de sa grande maniabilité, un balayage plus rapide et plus efficace des rues et trottoirs de notre commune (détritus, papiers, graviers, déjections canines...).



Réception de la balayeuse.

volonté municipale de préserver l'environnement et la propreté de Saint-Péray.

Dans le même temps, pour répondre aux besoins d'un service public en progression, la ville a étoffé son parc automobile de 3 nouveaux véhicules à destination des services techniques : un véhicule léger, type Twingo, un Kangoo et un Boxer, l'ancienne voiture étant quant à elle affectée aux services administratifs.



La balayeuse à l'essai.

Cette balayeuse sera à l'œuvre tous les jours dans les rues du centre-ville, et nul doute que ses

Piste CYCLABLE



Après la réalisation d'une piste cyclable sur le quai Jules Bouvat à partir de la passerelle de Marcale cet été, d'autres aménagements destinés à une meilleure sécurité pour la circulation des cyclistes ont été effectués au début du mois de novembre le long de l'avenue de Groß-Umstadt.

Ainsi, la piste cyclable a-t-elle été prolongée sur le côté droit de la chaussée au niveau du centre de secours et d'incendie jusqu'au pont de la Beylesse.





P.A.E. Chavarant

Lors de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) nouvellement nommé Plan Local d'Urbanisme (PLU), il a été prévu de procéder à l'urbanisation des zones dites du Bret, Chavarant, Chavas et Chavaray, situées au sud de la commune sur la rive droite du Mialan.

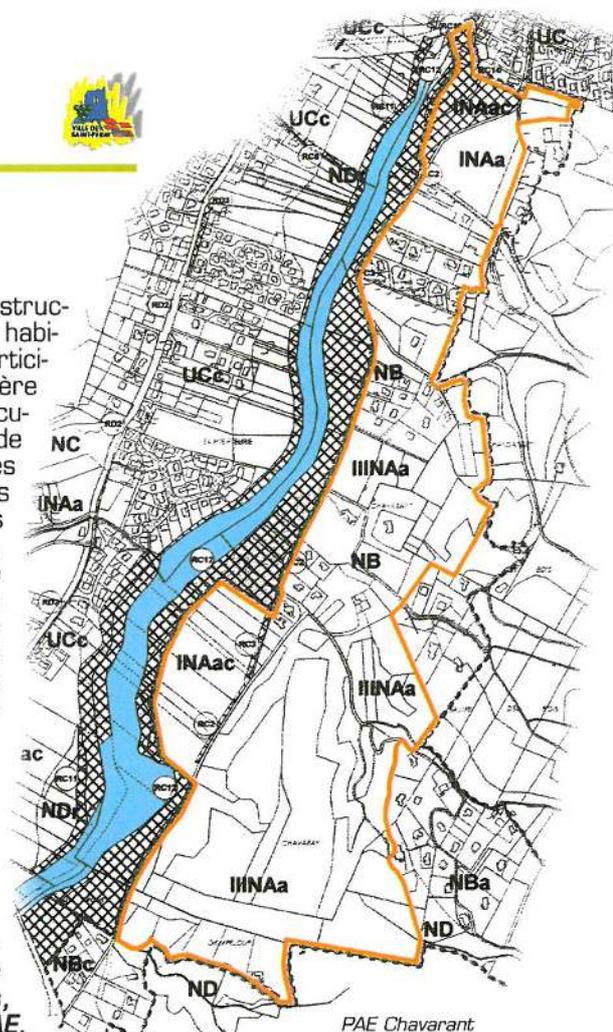
tion cohérente de son territoire, conformément à l'esprit de la loi Solidarité Renouveau Urbain du 13 décembre 2000, le maintien des effectifs scolaires ainsi que la maîtrise des dépenses communales.

L'urbanisation de cette partie de notre commune exige au préalable la mise en place de l'ensemble des équipements publics nécessaires à la viabilisation et à la desserte des terrains. Ces investissements seront réalisés dans le cadre d'un Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) où les travaux seront financés en partie par la commune et par les constructeurs (délibération du conseil municipal du mercredi 3 octobre 2001).

La mise en place d'un PAE permet en effet de prétendre à une participation forfaitaire aux dépenses d'équipements publics (voirie, assainissement, réseaux divers) de la

part des constructeurs et futurs habitants. Cette participation financière spécifique, calculée en fonction de l'usage que les propriétaires auront de ces équipements, se substitue de plein droit à la Taxe Locale d'Équipement (TLE) dans le périmètre du PAE.

Contrairement au régime de la TLE où le coût des équipements publics est supporté par l'ensemble des contribuables, AVEC UN PAE, l'essentiel de ces équipements est payé par les nouveaux arrivants.



PAE Chavarant

Ce projet vise à satisfaire la forte demande de terrains à bâtir sur Saint-Péray tout en répondant aux priorités de la commune à savoir, l'urbanisa-

Le point sur les travaux

Route de Touloud : une route aménagée pour le bien-être de tous.

Afin de répondre à l'accroissement de la circulation sur la route départementale 279, l'avenue Louis-Frédéric



Le carrefour de la route de Tourtousse



«Zone 30»

Ducros, plus communément appelée route de Touloud, fait l'objet d'importants travaux depuis

l'automne 2000 dans le cadre de son réaménagement et de sa sécurisation. La première des trois tranches de ces travaux, qui s'étend du pont du Mialan au lotissement des Perdrilles, s'est terminée en

novembre, la seconde devant débuter au premier semestre 2002. Le coût de cette première tranche est de 3,2 millions de francs HT, subventionnés pour partie par le Conseil général et par Valence Major.

■ Les travaux de terrassement, de décaissement et d'assainissement ont permis le goudronnage de la chaussée par un

épais bitume et la création, ces dernières



Création d'îlots centraux

semaines, de trottoirs et d'îlots centraux.

■ D'autres aménagements importants ont suivi avec la réalisation, pour cette première tranche, d'un arrêt de bus répondant aux dernières normes en vigueur, encadré par un dos d'âne long et peu bombé, ou «zone 30», favorisant une baisse de la vitesse des automobilistes et garantissant par là-même une plus grande sécurité. Deux zones 30 supplémentaires seront ajoutées lors de la réalisation des 2^{ème} et 3^{ème} tranches.

■ Le carrefour de la route de Tourtousse a lui aussi été réaménagé : réalisation d'un large trottoir et création d'îlots centraux entraînant une diminution de la vitesse des véhicules.

■ L'aménagement de la route et de ses abords permet la réalisation de bandes cyclables de chaque côté de la chaussée. Signalons également que ces travaux de voirie intègrent un dispositif visant à faciliter et à sécuriser les entrées et sorties du lotissement des Grandes Vorges.

■ Pour être complet, sachez enfin que l'éclairage public le long de cette rue a été entièrement repensé avec l'installation de nouveaux

lampadaires fournissant une meilleure densité d'éclairage et qu'une étude de faisabilité est actuellement en cours concernant l'élargissement du pont du Mialan, qui sera financé à hauteur de 4 millions de francs par le Conseil général.

Programme d'éclairage public :

Dans le cadre du programme d'éclairage public, des travaux de remise en état du réseau ont eu lieu ces dernières semaines.

■ Ces travaux qui concernaient une partie de la zone Pôle 2000, le lotissement des Garennes, le chemin du Mois de mai ainsi que les tranches restantes du quartier Monneron et du quartier de la Mouline sont actuellement sur le point d'être terminés.



Travaux Publics - Maçonnerie
Canalisations eau, Assainissement,
Réseaux électriques,
Éclairage Public et Gaz.

Z.A. de Marcerolles - Rue Aristide-Bergès
26500 BOURG-LES-VALENCE
Tél.: 04 75 82 94 91 - Fax: 04 75 82 94 75

**Carrelages
Faïences - Dallages**

**Serge
CHANGEAS**

☎ 04 75 40 28 91
Quartier Biousse
07130 Saint-Péray

Vos idées, vos couleurs, de la création à l'impression
de la carte de visite à la brochure
Faire part mariage, naissance, deuil
Photocopies numériques Noir/Couleur
Reliures spirale ou collée



**IMPRIMERIE
Plancher**

23, rue Ferdinand Malet
07130 SAINT-PÉRAY

Tél. 04.75.40.31.65
Fax 04.75.40.57.70

ALPH
traitements

Votre spécialiste depuis 1984

TRAITEMENT DE CHARPENTES
NETTOYAGE et IMPERMÉABILISATION
de TOITURES

Produits non toxiques agréés - Possibilité location
Contrôle et devis gratuits - travail soigné

07130
ST-PÉRAY J. CARRET
Lot. Crussol **04 75 80 02 82**



Relations Internationales

Dans le cadre des relations de partenariat et d'amitié que notre commune entretient par-delà les frontières nationales, les mois de septembre et d'octobre sont traditionnellement synonymes d'intense activité. Loin de déroger à cette règle, cette année a même été particulièrement chargée avec la signature d'un nouveau jumelage avec la ville italienne de Asso.

Après la célébration du 35^{ème} anniversaire du jumelage avec la ville de Groß-Umstadt lors de la Fête des Vins et du Jumelage les 31 août, 1^{er} et 2 septembre derniers en présence d'une forte délégation allemande et de représentants des villes de Asso et Ocna-Mures, la ville de Saint-Péray et son comité de jumelage ont à leur tour envoyé une délégation représenter notre commune et sa population à Groß-Umstadt lors de la Winzerfest.

Ce fut pour les participants à ce déplacement l'occasion de rencontrer nos amis portugais de Santo-Tirso, qui n'avaient malheureusement pas pu honorer notre invitation à la Fête des Vins et du Jumelage, en cette année du 10^{ème} anniversaire du Pacte d'Amitié. Ce fut surtout l'occasion pour les membres de notre délégation de retrouver ou de découvrir une population toujours très chaleureuse et sympathique en dépit des

tragiques événements internationaux qui ont quelque peu tronqué cette fête des vignerons.

Quelques semaines plus tard, du 5 au 8 octobre, c'est en Italie que les représentants de la ville de Saint-Péray et le comité de jumelage se déplaçaient afin de procéder, comme il en avait été décidé lors du conseil municipal du 26 avril dernier, à l'officialisation du jumelage avec la ville de Asso (25 km de Côme dans la région des lacs) lors de la traditionnelle Fête du cheval.

Aboutissement de 12 années d'échanges divers et variés, initiés par l'appariement de nos collèges respectifs, cette officialisation marque également le point de départ d'une nouvelle collaboration.

Enchantés par l'accueil chaleureux et convivial, les 36 membres de la délégation saint-pérolaise ont découvert une ville parée aux couleurs françaises et européennes. Rues et vitrines superbement décorées en l'honneur du jumelage et de Saint-Péray ont donné un avant-goût de



Les deux maires ont apposé leur signature au serment du jumelage.

l'atmosphère de liesse populaire qui a régné le dimanche 7 octobre, jour de la signature du serment de jumelage.

Après les inaugurations d'un rond-point et d'un pont portant le nom «Asso / Saint-Péray» et symbolisant le jumelage entre les communes, les deux maires, suivis d'une foule

l'amitié, de la fraternité et du respect mutuel et d'œuvrer de concert au renforcement et au développement des échanges entre nos deux villes. Volonté par ailleurs corroborée par la lecture de la charte du jumelage.

Les deux maires ont ensuite apposé leur signature au ser-



Remise symbolique des clés de la ville d'Asso à Jean-Paul LASBROAS.

bigarrée, ont rallié à pied, à travers les rues de la cité, la Mairie de Asso. Après la remise symbolique des clés de la ville à M. LASBROAS, les deux maires ont ensuite pris place dans la salle du conseil de la mairie, en présence de personnalités politiques italiennes, d'une délégation de représentants de la ville de Groß-Umstadt, de la délégation saint-pérolaise et de très nombreux citoyens de Asso.

Après l'interprétation par les enfants des écoles de l'hymne italien dans une ambiance chaleureuse et détendue, l'importante assemblée présente a ensuite attentivement écouté les discours de MM. CONTI et LASBROAS qui ont tous deux affirmé leur volonté commune de placer ce partenariat sous le signe de

ment de jumelage engageant par là-même leur commune dans la voie du partenariat, de la collaboration et de la coopération. Cette cérémonie fut ponctuée par l'écoute des hymnes italien, français et européen sous une pluie de confettis qui ont donné à ce moment solennel des allures de mariage, et un échange de cadeaux entre les deux communes. J.-P. LASBROAS a ainsi reçu au nom de la ville de Saint-Péray un bonzaï planté dans une roche sur laquelle est gravée en lettres d'or la date du 7 octobre, cadeau que chacun peut d'ailleurs actuellement admirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Un magnifique drapeau aux armoiries des deux cités symbolisant le futur partenariat a été offert à M. CONTI pour la ville de ASSO.



Une population toujours très chaleureuse et sympathique.



Inauguration du pont portant le nom «Asso/Saint-Péray».

La journée du 7 octobre 2001 restera donc une date marquante dans l'histoire de notre commune : Saint-Péray compte dorénavant une autre ville jumelle !



La Charte du Jumelage

Nous, Jean-Paul LASBROAS, Maire de Saint-Péray et Giovanni CONTI, Maire de Asso

Librement désignés par le suffrage de nos concitoyens,

Certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels des populations avec lesquelles nous entretenons des relations quotidiennes et dont nous avons la charge de gérer les intérêts les plus directs,

Sachant que la civilisation occidentale a trouvé son berceau dans nos anciennes «communes» et que l'esprit de liberté s'est d'abord inscrit dans les franchises qu'elles surent conquérir au prix d'un long effort,

Considérant que l'œuvre de l'histoire doit se poursuivre dans un monde élargi, mais que ce monde ne sera vraiment humain que dans la mesure où les hommes vivront libres dans des cités libres :

En ce jour, nous prenons l'engagement solennel

de maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos villes et de favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant de la fraternité européenne ;

de conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix et de prospérité : l'unité européenne.

Fait à ASSO, le 7 octobre 2001

Le Maire de Saint-Péray
Jean-Paul LASBROAS

Le Maire de Asso
Giovanni CONTI

Forum des Associations

En cette année 2001 où les associations célèbrent un peu partout dans notre pays le centenaire de la loi de 1901, les associations saint-pérolloises se sont une nouvelle fois mises à l'honneur lors du traditionnel forum organisé conjointement par l'OMAC (Office Municipal d'Animation Culturelle) et l'OMS (Office Municipal des Sports) le 22 septembre dernier au gymnase.

potentiels, chacun a ainsi pu se familiariser, au détour des stands, avec les différentes activités proposées par le milieu associatif saint-pérollois.

En tout, ce sont 35 associations qui ont pu présenter leurs activités, échanger informations et renseignements et nouer des contacts, que l'on espère fructueux, avec le nombreux public présent, voire même, pour certaines, enregistrer des adhésions. Parallèlement les organisateurs de cette rencontre conviviale avaient prévu un programme varié d'animations et de démonstrations (danse classique, modern jazz, secourisme, aikido, tir à l'arc, boxe). Effectuées tout au long de l'après-midi, celles-ci ont enchanté l'assistance et permis aux associations qui les proposaient de faire non seulement connaître leurs activités mais aussi et surtout de les faire apprécier.

Ce grand rassemblement du monde associatif de notre commune a en effet permis à plus d'une trentaine d'associations issues du milieu sportif, culturel, artistique et humanitaire d'aller à la rencontre non seulement des Saint-Pérolloises et des Saint-Pérollois, mais également de visiteurs venus de l'ensemble du canton et de l'agglomération valentinoise. Simples curieux ou adhérents



Quelques jours seulement après la Fête des Vins et du Jumelage, le milieu associatif saint-pérollois a une fois de plus prouvé son dynamisme et son sens de la mobilisation, ce dont se réjouissaient Myriam DE TORRES et Guy RENAUDIN, présidents respectifs de l'OMAC et de l'OMS et à ce titre co-organisateurs de ce forum des associations.

«UTOPIE» : le film d'un jeune St-Pérollois

Le film «Utopie», tourné à Saint-Péray et ses environs dans le courant de l'été, va prochainement sortir dans les salles. Basé sur les relations humaines et les méfaits de la drogue sur la jeunesse, ce film nous raconte la rencontre de deux personnes que tout oppose, Ben, jeune drogué de 19 ans et Thomas, jeune adolescent de 15 ans.

Tourné en DV CAM 16-9°, ce moyen-métrage d'une durée de 64 minutes environ a été réalisé par un jeune Saint-Pérollois, Alexandre HILAIRE, avec l'aide d'une équipe d'une vingtaine de bénévoles, dans le cadre de Défi Jeunes (dispositif d'aide à l'initiative des jeunes).

Ce projet, soutenu par une cinquantaine de partenaires, dont le

Conseil général de l'Ardèche, le Crédit Mutuel, la ville de Saint-Péray et de nombreux commerçants a en outre reçu le **Prix National Course en Solidaire** (organisé par les Mutuelles Françaises) et le **Prix Régional Rhône-Alpes**.

«Utopie» sera à l'affiche :

- le 1^{er} mars 2002 à 20h30 et le 3 mars 2002 à 14h30 au Train Théâtre de Portes-lès-Valence;
- le 9 mars 2002 Les Navires de Valence ;
- le 14 mars 2002 - Agora de Guilherand-Granges (20h00).

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous connecter au site internet officiel du film :

www.utopie-lefilm.com

SAINT-PÉRAY

ANTIQUITÉS

04 75 40 53 93
MAISON CHARRA

Rond point Pôle 2000 (Route de Valence) 07130 Saint-Péray

VENTE - ACHATS - ESTIMATIONS

Ouvert de 15h. à 19h. et sur rendez-vous

Chapon

Travaux publics



Canalisateur eau, gaz et assainissement
Irrigation - Génie civil
Ouvrage d'art
Transports
Location de véhicules industriels et engins travaux publics

Zone artisanale du Guimand
26120 MALISSARD
Tél.: 04 75 85 44 20



SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maitre DE CHALENDAR Louis
Maitre HERAIL-GIORDANO Martine

Fermeture PVC



Fabrication et pose de menuiseries P.V.C.

5, rue Oscar Saint-Prix - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 48 11 - Fax : 04 75 40 48 00



100 000 Tulipes contre le cancer.

Un succès toujours renouvelé pour cette opération 2001, organisée par le Lions Club de Saint-Péray / Guilhaumand-Granges.



Remise du chèque à la Ligue contre le cancer.

Cette année encore, la cueillette au mois d'avril a prouvé, si besoin était, que les mots entraide, solidarité, fraternité ne sont pas dénués de sens.

Le résultat net de l'opération s'élève ainsi à 18 124,97 € (118 892 F), dont 10 976,33 € (72 000 F) ont été versés à la Ligue contre le cancer de l'Ardèche.

Outre la recherche contre le cancer, d'autres causes ont également bénéficié de cette opération humanitaire du Lions Club et de l'élan de soli-

darité qu'elle a suscité :

3 811,23 € (25 000 F) ont été versés à un fonds d'aide pour l'achat d'un chien guide d'aveugle ; 609,80 € (4 000 F) ont été attribués à la Croix rouge...

Le solde, 1 660,47 € (10 892 F), a servi de provi-

sion pour l'achat des bulbes dans le cadre du renouvellement de l'opération 100 000 tulipes en 2002.



Opération BRIOCHES de l'A.D.A.P.E.I.

Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales.

Les 12, 13 et 14 octobre 2001 s'est déroulée, sur un plan national, «l'opération brioches». En Ardèche, sous le parrainage de M. le Préfet, cette manifestation a remporté un vif succès, comme chaque année.

Pour notre commune, des bénévoles se sont rendus dans les quartiers, à l'entrée des grandes surfaces commerciales, des offices religieux, des commerces et également auprès des associations. Nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour l'accueil chaleureux et bienveillant ainsi que pour votre générosité.

Le résultat de vos dons sur la commune de Saint-Péray est pour cette année de : 10 665,50 F.

Cette somme, cumulée à toutes les autres communes ardéchoises, va permettre la poursuite de réalisations pour l'association ardéchoise, suivant le schéma adopté par le conseil général.

43 millions de francs, dont 9 provenant de l'opération brioches, vont ainsi être investis dans les 2 ans, à hauteur de :

6 millions pour le CAT (centre d'aide au travail) de **Lavelade**, fin 2001 ;

2 millions pour le CAT de **Viviers**, fin 2001 ;

4 millions pour le CAT de **Lamastre**, courant 2002 ;

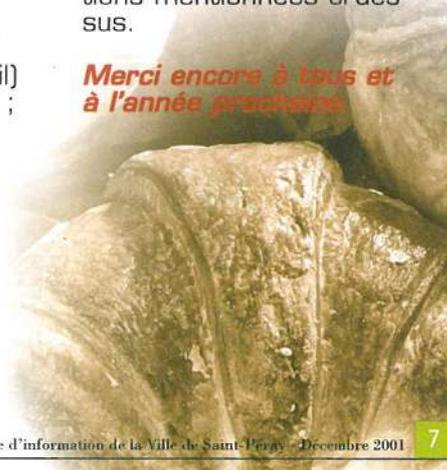
17 millions pour le **Foyer de vie de Roiffieux**, fin 2002 ;

14 millions pour le **Foyer d'hébergement de Roiffieux**, fin 2002.

En 2000, l'opération brioches avait rapporté 1 280 000 francs grâce à la générosité de tous les Ardéchoises et Ardéchois, et au dévouement de nombreux bénévoles.

Signalons par ailleurs qu'une opération portes ouvertes est prévue au printemps 2002 afin de permettre à tous ceux qui le désirent de visiter les différentes réalisations mentionnées ci-dessus.

Merci encore à tous et à l'année prochaine



Sport

Nous adressons toutes nos félicitations à M. Pierre CHIVAT qui après avoir remporté le titre de champion de France de culturisme naturel, catégorie 75 kg, en mai 2001, a disputé les sélections des championnats du monde le 10 novembre dernier à Paris.

5^{ème} sur 11 au classement final, il n'a malheureusement pas été sélectionné. Ses nouveaux objectifs sont désormais les championnats France Elite 1^{ère} division et les sélections Europe qui se dérouleront en mai 2002 à Orbaux (44).

Association familiale

Les traditionnelles bourses organisées par l'association familiale de Saint-Péray sont d'ores et déjà fixées pour l'année prochaine. En 2002, elles auront lieu à la salle des fêtes de Saint-Péray :

Du 25 au 28 mars 2002 pour la bourse aux vêtements Printemps - Eté ;
Du 14 au 17 octobre 2002 pour la bourse aux vêtements Automne - Hiver ;
Et du 18 au 21 novembre 2002 pour la bourse aux jouets.

Inscrivez dès maintenant ces dates sur vos agendas !

Renseignements auprès de M^{me} BOYER au 04.75.40.46.37 ou de M^{me} VINDY au 04.75.40.23.91

Réunion publique



Chaque année, deux réunions publiques sont programmées au **mois de juin et de décembre**, au cours desquelles l'équipe municipale vient à la rencontre des administrés afin de présenter les actions réalisées et les objectifs à court, moyen et long terme.

Ces rendez-vous très appréciés de la population sont l'occasion pour toutes les personnes intéressées par la vie de notre commune de questionner les élus sur la politique municipale et d'aborder ensemble les grands thèmes relatifs à notre commune.

**DÉMOLITIONS - TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL - TERRASSEMENTS
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES**

ETABLISSEMENTS
GASCHEAU

Maison fondée en 1878



Z.I. de la Motte - 26800 Portes-Lès-Valence
Tél.: **04 75 57 17 44** - Fax : **04 75 57 47 61**
Siège social : 13 - 15, rue Pottier
78151 LE CHESNAY

GMD

HYGIÈNE PUBLIQUE
et ENVIRONNEMENT

Antiparasitaires CAD



- Dératisation - Désinsectisation
- Désinfection
- Protection anti-pigeons
- Thermo-nébulisation

Le Sagittaire B.P. 124 07130 SAINT-PÉRAY
Fax : 04 75 40 14 65 **04 75 40 47 50**

Appia
DROME / ARDECHE

Routes - Autoroutes - Voiries urbaines
Aérodrome - Lotissements - Aménagements sportifs
Infrastructures industrielles - Travaux particuliers



Z.I. La Palisse - B.P. 36 - 07160 LE CHEYLARD
Tél.: 04 75 29 44 89 - Fax : 04 75 29 46 57

POMMES
Pour la pose
de vos isolations
cloisons sèches
faux plafonds
papiers peints
peintures
stores californiens
moustiquaires
façades

**POMPES
FUNÈBRES
MARBRERIE**

5, place de la Paix
07130 Saint-Péray
Tél./Fax 04 75 40 35 92

302, rue Marc-Séguin
07500 Guilhaud-Granges
Tél. 04 75 40 84 06

54, voie Romaine
07300 St-Jean-de-Musols
Tél. 04 75 07 93 02

construction de
caveaux et
entourages

monuments,
pierres,
granit, marbres,
ciment armé

gravure, sculpture

articles
funéraires

fournitures
de cercueils

transport de corps
sur toutes distances
avec ou sans
mise en bière



Nouveaux équip

LE C.E.P. DU PRIEURÉ

Inauguré le 8 décembre dernier en présence de nombreuses personnalités politiques et de chefs d'entreprises, le CEP du Prieuré (Maison de la Viticulture, de l'Economie et de la Culture) va progressivement entrer en service au premier semestre 2002.

Avec cette structure de 3 000 m² qui se répartit sur 4 niveaux, la ville de Saint-Péray se dote d'un équipement d'envergure dédié au développement économique, à la viticulture, à la culture et au monde associatif, sans oublier les

semble (70 m²) ainsi qu'un chai de 560 m², doté d'un office de 60 m² tout équipé. Cette grande salle voûtée est appelée à accueillir des manifestations autour du vin et de notre patrimoine local et pourra être louée pour l'organisation d'événements au cours desquels seront proposées des dégustations de vins du terroir, Saint-Péray, Cornas, Saint-Joseph. Ces activités de promotion des vins sont de plus amenées à être développées avec la réalisation, courant 2002, du caveau, lieu de dégustation et de vente des vins de Saint-Péray, Cornas et Saint-Joseph. Les viticulteurs et la confrérie du St-Péray seront nos partenaires.

Au sous-sol, trois salles de réunions de 50 m² chacune ont été aménagées. Equipées d'un matériel audio-visuel performant, elles pourront recevoir conférences ou sémi-



Vue de l'entrée extérieure.

locaux de la 1^{ère} tranche inaugurés le 13 avril 2000 et destinés aux associations humanitaires, et au club Automne ensoleillé.

Une structure pour la promotion de notre patrimoine viticole...

Au rez-de-chaussée, Outre un hall d'accueil de 250 m², on trouve les bureaux de l'OMAC et du gestionnaire de cet en-

naires dans les meilleures conditions. C'est également au sous-sol que la Confrérie du Saint-Péray emménagera dans un nouveau local de 100 m². Enfin, une salle destinée aux associations de musique est aussi prévue.

...qui fait la part belle aux associations saint-pérolaises.

Le premier étage sera réservé à l'Ecole municipale

LEBMOND

VAIBRIES



Vue d'ensemble du bâtiment.

de musique, à l'Harmonie de St-Péray, aux chorales et aux associations d'arts plastiques. Forte de ses 150 élèves, l'école de musique aura à sa disposition **4 salles adaptées à la pratique musicale** et son directeur, M. Bernard PETER, disposera d'un bureau. Quant aux associations **d'arts plastiques, deux grandes salles de 80 m²** chacune incluant de nombreux rangements seront mises à leur disposition.

Au deuxième étage se trouvent **deux magnifiques salles de danse (85 m²)** où les associations comme l'Amicale Laique et les Ateliers d'Arlequin pourront évoluer dans des conditions optimales grâce aux parquets professionnels en bois



Le chai de 560 m².

de hêtre et aux larges miroirs. Sur ce même étage, les associations disposeront également de nombreux rangements et d'une salle commune ouvrant sur l'extérieur, où se dérouleront les réunions internes aux associations.

Pour gérer cet ensemble, la ville de Saint-Péray devrait très prochainement conclure le recrutement d'un animateur de site.

Ce recrutement viendra s'ajouter au poste de gardien, chargé de la surveillance, de l'entretien et des réparations du site déjà pourvu en mai 1999.

Centre MULTI-ACCUEIL

Alors que le chantier du C.E.P. du Prieuré vient à peine de se terminer, celui du centre multi-accueil va bientôt débuter. Cette réalisation qui était à l'étude depuis longtemps et qui constitue un objectif majeur de la nouvelle équipe municipale répondra à une attente forte de la population saint-pérollaise.

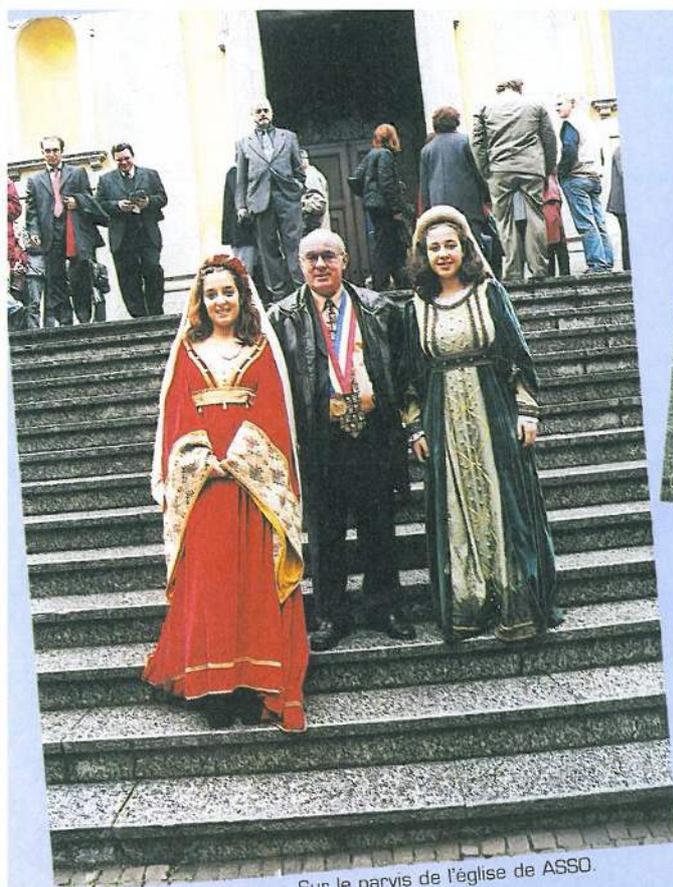
Après un appel à projet au niveau national pour la garde d'enfant, le projet saint-pérollais de crèche/halte-garderie a été retenu et s'est vu attribué une subvention de la Caisse Nationale d'un montant de 1 million de francs.

La municipalité, l'architecte et les services municipaux travaillent actuellement sur les plans de cette future réalisation qui verra l'ancien bâtiment de l'Arzalier agrandi et rénové pour laisser place à une structure de 250 m² de plain-pied.

Ce centre multi-accueil qui devrait ouvrir ses portes en janvier 2003 offrira aux Saint-Pérollais un double service de crèche et de garderie : les 12 places en crèche permettront un accueil permanent d'enfants de 0 à 3 ans ; les 8 places de la halte-garderie permettront la garde des enfants de 0 à 6 ans pour des périodes limitées (3 à 4 demi-journées par semaine par exemple). Ces 20 places seront modulables selon les besoins.



Les locaux de la 1^{ère} tranche inaugurés le 13 avril 2000.



Sur le parvis de l'église de ASSO.



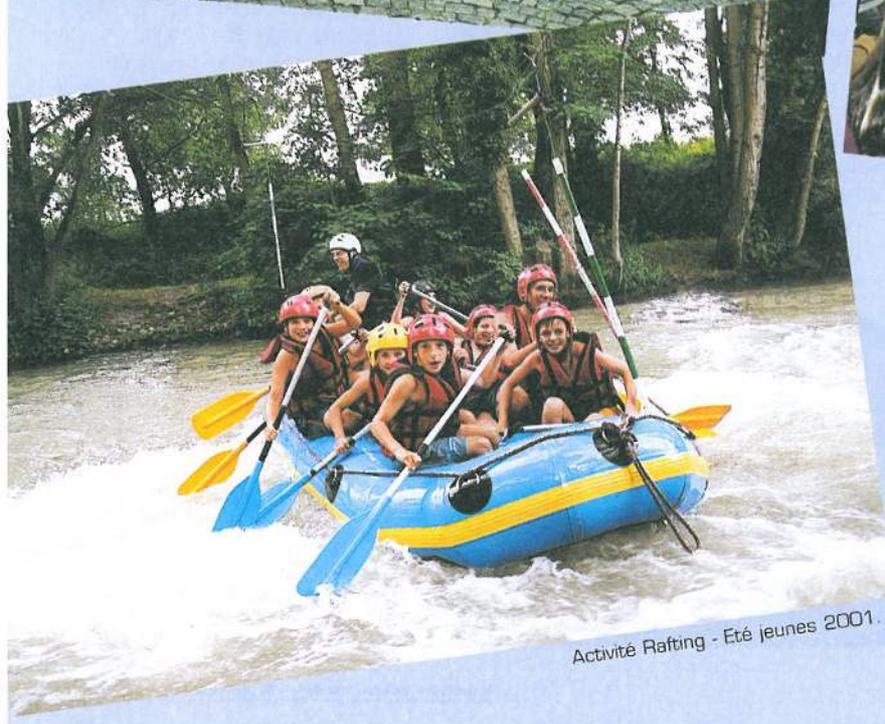
Circomusicales - juin 2001



Visite des Reines allemandes et françaises au foyer de Malgazon.



La Peña municipale de St Christol-les-Alès à la Wintzerfest



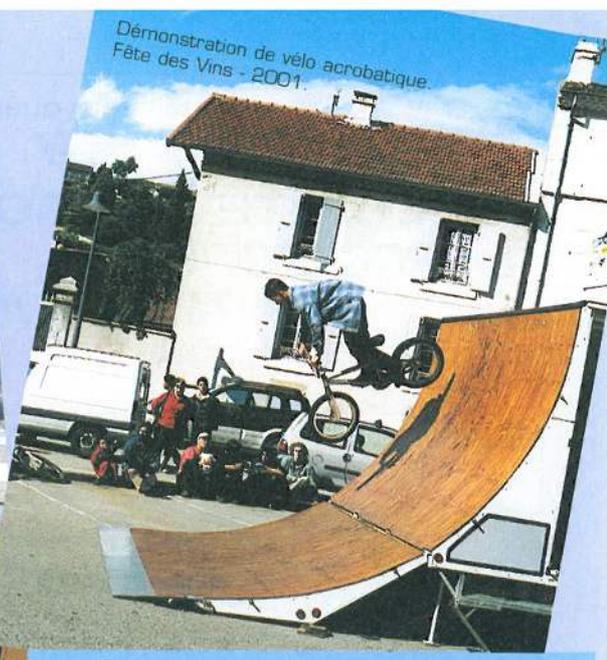
Activité Rafting - Été jeunes 2001.



Circomusicales - juin 2001



Défilé de la Fête des Vins et du Jumelage.



Démonstration de vélo acrobatique.
Fête des Vins - 2001.



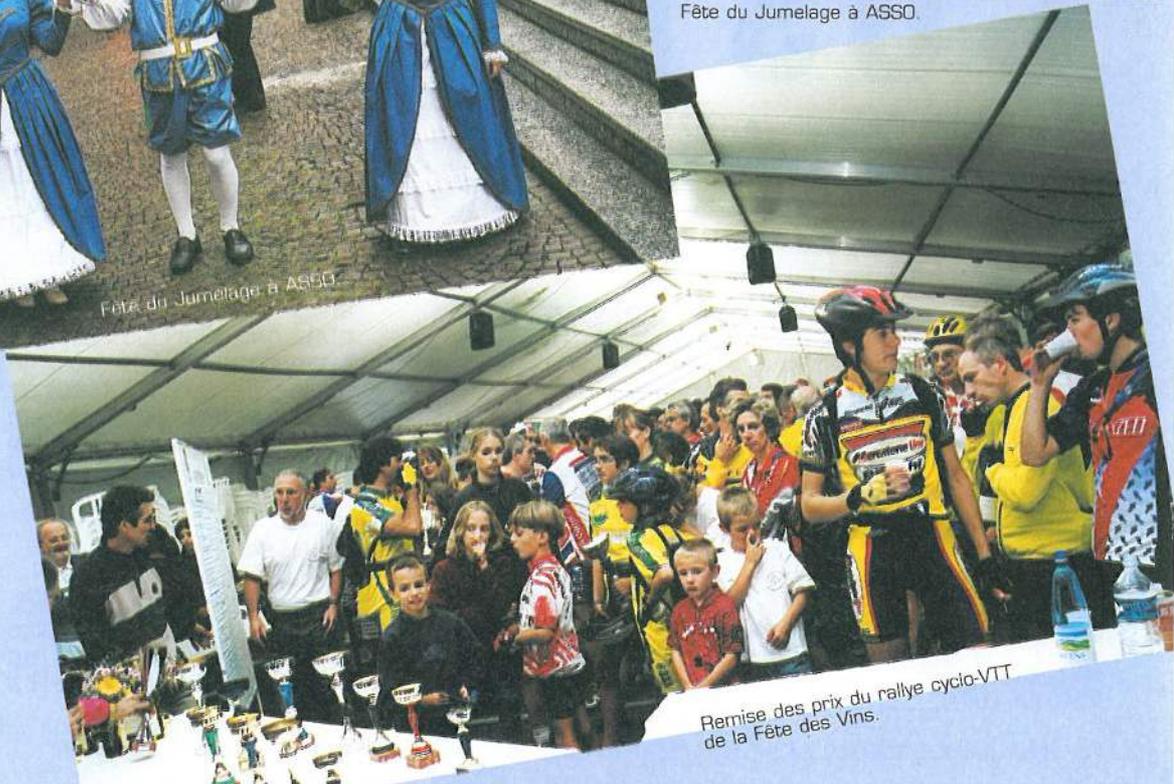
Marche aux Vins.



Fête du Jumelage à ASSO.



Fête du Jumelage à ASSO.



Remise des prix du rallye cyclo-VTT
de la Fête des Vins.



Installateur qualifié



SECURITE ARDROM LA PROTECTION LA TELEPHONIE

Pôle 2000 - B.P. 133 Tél.: 04 75 81 80 80
07131 Saint-Péray Cedex Fax : 04 75 81 80 89

TÉLÉSURVEILLANCE - INTERVENTION - CENTRE SERVEUR



Tél.: 04 75 81 84 84
Fax : 04 75 40 54 02

SURVEILLANCE POLE 2000

GARDIENNAGE - PRÉVENTION - INTERVENTION
ZONE PÔLE 2000 - BP 123 - 07131 ST-PÉRAY CEDEX
gpi2000@wanadoo.fr

Tél.: 04 75 40 38 55
Fax : 04 75 40 38 92

TITULAIRE DE LA CHARTE
PROFESSIONNELLE
DE LA SÉCURITÉ

AGENT DE SÉCURITÉ
MAÎTRE CHIEN
- Industrie
- Grande Distribution 24h/24h



G.P.I. 2000

Matériaux de construction Menuiserie - Carrelage - Sanitaire Cheminée SUPRA

Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90

LES COURRIERS RHODANIENS

Tourisme en Autocars...

B.P. 148 - 07131 St-Péray Cedex

Devis gratuit sur simple appel pour circuits ou séjour en autocar.
Location de cars de 7 à 77 fauteuils.

Contact : 04 75 81 09 09



Animations / Cu



prestation de qualité des «Seigneurs de guerre» a transporté un public, toujours plus nombreux, dans un univers médiéval. Le site de Crussol a revécu un passé historique magnifié par un final pyrotechnique de grande envergure.

L'année 2001 s'achève après une programmation riche et variée qui a une fois de plus démontré le dynamisme des bénévoles et du milieu associatif local et rencontré un franc succès auprès de la population.

Retour sur les grandes manifestations du dernier semestre.

Les Circomusicales 16 juin 2001

Le cirque a été à l'honneur lors de la Fête de la Musique célébrée le 16 juin dernier à Saint-Péray. Ce samedi, le centre ville s'est ouvert au public piétonnier, de nombreuses compagnies de cirque et de théâtre de rue étaient présentes. A travers des ateliers pédagogiques, enfants et adultes ont pu s'initier aux techniques de base des arts du cirque.

Une exposition retraçant l'histoire et l'évolution du cirque traditionnel était proposée à l'Office de Tourisme, à la bibliothèque et au Crédit Agricole. Nos amis musiciens amateurs nous ont offert des prestations très variées pour le plaisir de tous. La soirée s'est terminée par un opéra circo-musical TYRAND'EAU ou la vie du pirate Borgnefesse.

Crussol en fête 30 juin 2001

Proposée par le SIMCES, la fête de Crussol a, cette année encore, été un grand succès populaire. La

La Fête des Vins et du Jumelage les 31 août, 1^{er} et 2 septembre

Cette 35^{ème} édition a été marquée par une programmation toujours plus festive et visuelle, des comédies musicales au folklore tahitien. Durant les trois jours de festivités, le public a été nombreux au rendez-vous de cet événement majeur de notre commune, notamment sous le chapiteau pour la soirée de l'élection de la nouvelle reine, Gaëlle, et de ses deux dauphines, Périne et Eva.

Le forum des associations 22 septembre 2001

Traditionnellement, la rentrée scolaire s'accompagne des forums proposés par de nombreuses communes. Cette manifestation est la vitrine des associations locales et l'occasion de découvrir de nouvelles activités ; elle est aussi le lieu d'échanges et de rencontre entre les associations elles-mêmes.

2002 : de nouveaux rendez-vous culturels pour une programmation de qualité.

Récital de chansons françaises par Christine RUFFIN Samedi 19 janvier

Nouvelle programmation après l'annulation du concert du 20 octobre dernier.
20h45 - Salle des fêtes

Carnaval

Cette année, Carnaval n'aura pas lieu. Nous n'aurons pas le plaisir de juger et brûler Carmentran, et la troupe colorée, joyeuse et bruyante qui le précède ne défilera pas. Les projets pédagogiques liés à cette

manifestation ne se feront pas non plus. Pour des raisons qui leur sont personnelles, quatre écoles maternelles et primaires sur six se sont retirées du projet.

Carmen tran absent en 2002 pour être encore plus étonnant en 2003 ? Espérons-le !

Concert de l'Harmonie CEP du Prieuré Dimanche 17 mars

L'OMAC accueillera l'Harmonie de l'Ecole de l'INSA à Lyon, composée d'une soixantaine de musiciens de haut niveau. Ces jeunes se produisent dans de nombreuses villes, leur répertoire est très varié, classique, jazz, musiques de films, etc.

Fête de la Musique Les Arts du Cirque Samedi 15 juin

Le thème du cirque étant très riche en diversité, il sera exploité sous ses multiples facettes. L'OMAC est à l'écoute des musiciens amateurs qui désireraient participer à cette manifestation. La programmation pouvant être enrichie au fur et à mesure des opportunités, toute proposition visant à animer le centre ville sera la bienvenue.

Programmation de l'Ecole municipale de musique

- Concert JASSAX
Vendredi 8 février à 20h30 - Salle des fêtes.
- Soirée percussion
Mardi 2 avril à 20h30.
- Sérénade
Vendredi 28 juin - Place Bucharin.

Programmation des associations :

Compagnie Zinzoline
(pour tous renseignements
Tél.: 04.75.81.01.20)

■ Grosse pression
Les Frères Duchoc
2 clowns percussionnistes
24, 25 et 31 janvier
21, 22 et 23 mars à 20h45.

■ Les mercredis de la Cacharde
du 2 au 8 février : *animation*

sur l'Amérique latine avec les associations ALLYU et ARTISANS DU MONDE - Exposition de photos et vente d'artisanat. Conférence commerce équitable et mondialisation
6 février 2002.

■ Soirée Carnaval
9 février à partir de 19h30
repas spectacle costumé DUO LEMBRACA en première partie et musique dansante du Brésil.

■ Spectacle Don Quichotte théâtre gestuel
15, 16, 17 mars
présentation du travail de l'atelier de création.

■ Les mercredis de la Cacharde : soirée réflexion débat à 20h30 *sur le thème de la mort, du deuil.*

■ Magie : réalités imaginaires le 4 mai à 20h30

■ Festival jeune public «L'Enfance de l'Art»
du 5 au 8 juin : *compagnies de danse, théâtre, chant, mime, musique, jonglerie, marionnettes, etc.*

St-Péray / Rouanerie vous invite au théâtre avec :

■ La souprière de Robert LAMOUREUX par la compagnie des îles
le 1^{er} février - 20h30
Salles des Fêtes.

Amicale laïque

■ Conférence-débat sur les risques majeurs.
Le 1^{er} février à 20h30
Salle des fêtes de Cornas.

■ Tournoi de tarot au CEP
le 2 février à 20h30
(renseignements au 04.75.40.48.07).

■ Repas dansant (Orchestre)
le 2 mars au CEP à partir de 20h00
(réservations au 04 75 40 35 69).

■ Gala de danse
le 8 juin 2002.

Les Ateliers d'Arlequin

■ A partir du mois de janvier, deux nouvelles activités seront proposées : tricot et crochet (*le mardi après-midi de 13h30 à 16h30 et les jeudi et vendredi à partir de 20h30*), tech-

niques appliquées sur bois et terre (*vendredi matin*), activité animée par M^{me} LUSON (04.75.81.22.80)

■ Soirée de gala 7 juin 2002

Les Baladins de Crussol

■ «Je veux voir Mioussov»
Comédie
26, 27 et 28 avril
Salle des fêtes - 20h30

Résurgence

■ Stage de théâtre les 27 et 28 avril
renseignements au 04.75.81.08.37 ou 06.08.80.24.07

■ Stage théâtre et peinture les 4-5 mai et les 25-26 mai les 1^{er}-2 juin et les 15-16 juin.

«ALLO TAXIS SAINT-PÉRAY»

Laissez vous conduire... prenez un TAXI



Gérard JOURDY
04 75 403 413

Tous déplacements privés ou professionnels
(Liaisons Gares, Aéroports, aller / retour - Excursions - Colis)
TRANSPORTS DE MALADES ASSIS
(Rayons, Dialyses, Consultations, Hospitalisations, Etc...)

«Où que vous alliez... c'est notre métier»

Gedimat Samat

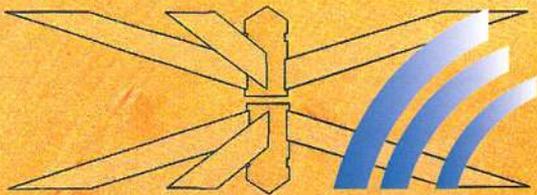
**Négoce en matériaux Bricolage
Vente aux professionnels
et aux particuliers**

Ouvert du lundi au samedi

Face à Pôle 2000 - B.P. 222
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 44 40 22 (+) - Fax : 04 75 44 58 21





TRAVERSIER

Charpente - Couverture

Pôle 2000 Zone Nord
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 81 85 10
Fax : 04 75 40 58 88



Magasin de vente...
Fruits, légumes, vins
Produits régionaux



Fruitcoop

Route de Nîmes - Saint-Péray
Tél.: 04 75 81 85 50
Fax : 04 75 40 59 29

Un Saint-Pérollais à l'honneur.

Robert COURBIS : 30 ans au service de la collectivité.

Attribuée par le Préfet à la demande du Maire dans le cadre de la promotion du 14 juillet 2001, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil a été remise à M. Robert COURBIS pour ses 30 années passées au service de ses concitoyens.



Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil.

C'est au cours de la cérémonie officielle de l'inauguration de l'Hôtel de ville de Saint-Péray, le samedi 22 septembre dernier, que M. COURBIS s'est vu remettre cette médaille des mains de M. LASBROAS, en présence de nombreuses personnalités et d'élus du conseil municipal. Il est d'ailleurs tout à fait symbolique que cette journée du 22 septembre ait à la fois mis à l'honneur la Mairie rénovée, cette Maison du Peuple, symbole de la citoyenneté, et l'un des serviteurs de la collectivité.

Durant ces trente années, il n'a connu que deux maires : Gérard MALLÉN, de 1971 à 1995, aujourd'hui maire honoraire, et Jean-Paul LASBROAS, maire en exercice depuis 1995.

Aujourd'hui et malgré sa retraite d'élu, Robert COURBIS continue d'œuvrer pour la collectivité puisqu'il apporte toujours son expérience au sein de certaines commissions comme la commission communale des impôts directs. Au-delà de toutes considérations politiques, cette médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil vient donc récompenser un grand défenseur des valeurs républicaines et de la citoyenneté.

Cette distinction honore Robert COURBIS pour la longévité de son engagement citoyen et de sa participation au sein du conseil municipal de Saint-Péray. Elu pour la première fois au conseil municipal le 14 mars 1971, il a terminé son dernier mandat le 11 mars 2001.

<http://www.impressions-modernes.fr>

Consultez
notre site
internet



André VALLA, employé communal, n'est plus.

Né le 5 septembre 1945 à St-Péray, André VALLA vient

de nous quitter à l'âge de 56 ans.

Engagé au sein des services techniques en septembre 1970 en qualité d'agent, il est titularisé en 1972 avant d'être nommé aide-ouvrier 7 ans plus tard. En 1986, il est promu au grade

d'éboueur puis à celui d'agent de salubrité en 1988.

Apprécié de ses collègues pour son dévouement, il le fut également de l'ensemble de la population saint-pérollaise pour sa carrière de sapeur pompier, à laquelle il avait mis un terme il y a un an après avoir été nommé sergent honoraire.

Sa disparition laisse dans le chagrin sa famille à laquelle nous présentons toute notre sympathie et adressons nos sincères condoléances.

La Saint-Vincent (Patron des vigneronns)...

ou la renaissance d'une fête traditionnelle à Saint-Péray.

Pour la deuxième année consécutive, la Confrérie du Saint-Péray renoue avec une tradition oubliée et relance la commémoration du Saint Patron des vigneronns, le dernier dimanche de janvier.

Le dimanche 27 janvier 2002, Saint-Péray fêtera St Vincent et à travers lui ses vigneronns. La Confrérie souhaite associer la population à



Procession en musique jusqu'au caveau du domaine Chaboud.

le moyen âge pour assurer de bonnes récoltes.

Le programme des festivités

10 h 00

Rassemblement au caveau de la Confrérie, rue de Crussol, et départ en procession de la statue de Saint Vincent escortée par la Confrérie en grande tenue et accompagnée par l'Harmonie.

10 h 30 Messe solennelle de la Saint Vincent et prières pour assurer de belles vendanges.

11 h 30 Sur le parvis de l'Eglise, aubade musicale et dégustation du vin blanc de l'amitié.

12 h 00 Aubade sur la place de l'Hôtel de Ville.

12 h 15 Procession en musique jusqu'au caveau du Domaine CHABOUD qui aura l'honneur d'abriter la statue. Messieurs CHABOUD père et fils seront en effet les hôtes de Saint Vincent pour l'année 2002.

Ensuite viticulteurs, membres de la Confrérie et musiciens de l'harmonie se réuniront pour partager le repas de la Saint-Vincent.

Venez nombreux participer à cette manifestation qui fait partie du patrimoine de notre cité, village viticole des Côtes du Rhône.

*«Par Noël,
le père de la vigne,
par Bacchus,
le Dieu du vin,
par Saint Vincent,
le St Patron des vigneronns,
souhaitons que la fête soit
belle et que vive
Saint-Péray et son vin !»*



L'Harmonie de Saint-Péray avec ses 25 musiciens.

cette manifestation à laquelle l'Harmonie de Saint-Péray prêtera son concours avec ses 25 musiciens sous la direction de son chef de musique Jean-Marie DEZ et son président Patrick SAPET.

Siècles après siècles, les vigneronns saint-pérolais ont

construit un terroir, façonné nos paysages. Ils nous ont légué aussi un patrimoine culturel qui a forgé l'identité de notre commune. Dépositaires de cet héritage, les vigneronns d'aujourd'hui entendent perpétuer la tradition de la fête de Saint Vincent, leur Saint Patron, honoré et prié depuis

Visites du Château de Crussol



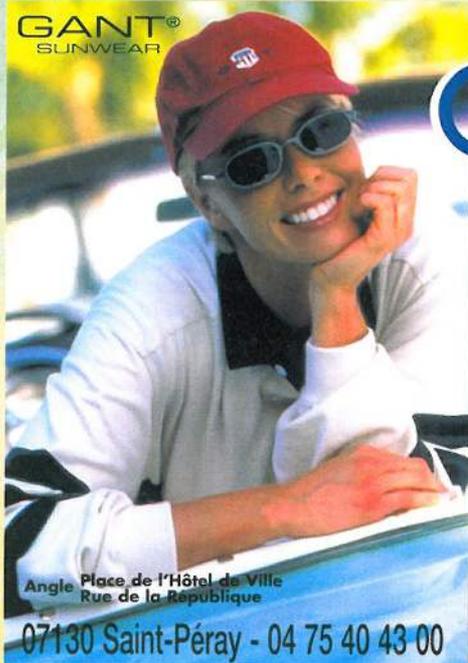
Le **SIMCES**, syndicat intercommunal pour la sauvegarde des sites anciens des massifs de Crussol et de Soyons, vous propose des visites guidées du site de Crussol.

TARIFS :
Adulte 4,57 €, soit 30 F ;

Groupes d'enfants 1,52 €, soit 10 F par enfant ;
Individuels de 7 à 18 ans 1,52 €, soit 10 F.

Ces visites sont gratuites pour les enfants de moins de 7 ans (hors groupes).

GANT®
SUNWEAR



Angle Place de l'Hôtel de Ville
Rue de la République

07130 Saint-Péray - 04 75 40 43 00

**BAUDOIN
OPTICIENS**



*Une agence... des conseils,
des réalisations, des services...
près de chez-vous*

7, rue Pierre & Marie Curie
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 53 03
Fax.: 04 75 80 03 59

Conseil & Créations Publicitaires



**La Mairie de Saint-Péray
remercie vivement les annonceurs.**

Choisissez une Banque
qui bouge avec le village

Crédit Mutuel

la banque à qui parler

SAINT-PÉRAY

97, rue de la République Tél.: 04 75 40 35 91



Vie pratique

Soyons EURO !!!

Alors que l'opération «Les premiers euros» vient à peine de débiter et que les banques et les bureaux de poste proposent des sachets contenant 40 pièces en euro vendus 100 francs (15,24 €), profitons-en une dernière fois pour nous familiariser avec notre nouvelle monnaie, quelques jours avant son entrée en vigueur.

Les étapes à venir

D'ici à la fin de ce mois, les banques et la poste vont adapter les distributeurs de billets à l'euro afin que vous puissiez retirer des euros dès le 1^{er} janvier 2002.

Le 31 décembre à minuit marquera l'introduction officielle des pièces et des billets en euros dans les 12 pays de la zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. Sachez également que la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion, Saint-Pierre et Miquelon, et Mayotte font eux-aussi partie de la zone euro.

Dès le 1^{er} janvier 2002, les pièces et les billets seront mis en circulation : vous pourrez désormais tout payer en euro même si le franc coexistera toutefois avec la nouvelle monnaie. Durant la période de double circulation du franc et de l'euro qui devrait s'étaler sur un mois et demi, les



commerçants rendront la monnaie en euro, même dans le cas de paiement en francs, et ce afin de faciliter la récupération des pièces et billets en franc.

A partir du 17 février 2002 à minuit, tous vos achats se feront en euros : les paiements en pièces et billets en francs ne seront plus autorisés. Vous pourrez toutefois échanger gratuitement jusqu'au 30 juin 2002 vos francs auprès de votre banque, de la Poste et de la Banque de France. Passé ce délai, vous pourrez échanger gratuitement au Trésor Public ou à la Banque de France vos pièces en francs pendant 3 ans et vos billets en francs pendant 10 ans.

Le dernier conseil

Il est préférable de ne pas s'adonner au calcul de la conversion, mais d'apprendre directement le prix en euros de biens courants et d'avoir en tête une échelle de valeur pouvant servir de grille de comparaison.

Par exemple une baguette de pain coûte 0,64 €.

Les pièces et billets

Les pièces et billets seront valables dans toute la zone euro, quel que soit leur pays d'origine.

Nous disposerons de 8 pièces de monnaie de 1, 2, 5, 10, 20, 50 cents (ou centimes d'euro) et de 1 et 2 euros.

Elles auront une face commune à tous les pays avec la carte de l'Europe, et une face personnalisée portant pour la France la mention RF (République française).



Nous disposerons également de 7 billets de 5, 10, 15, 20, 50, 100, 200, et 500 euros. Outre sa valeur et le nom euro écrit dans les deux alphabets de l'Union européenne, à savoir le latin et le grec, les billets retraceront l'évolution de l'architecture européenne.

Sur l'une des deux faces figureront des fenêtres et des portes symbolisant l'esprit d'ouverture et de coopération entre les peuples ; sur l'autre face figureront des ponts, symboles du lien des Européens entre eux et avec le reste du monde. Les plus petites coupures présenteront les monuments les plus anciens et les plus grosses les plus récents.

Sources : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Banque de France, Institut Monétaire européen, Commission européenne.



1 cent*



2 cents*



5 cents*



10 cents*



20 cents*



50 cents*



1 euro



2 euros



5 euros



10 euros



20 euros



50 euros



100 euros



200 euros



500 euros



1 cent = 0,07 F
2 cents = 0,13 F
5 cents = 0,33 F

10 cents = 0,66 F
20 cents = 1,31 F
50 cents = 3,28 F

1 euro = 6,56 F
2 euros = 13,12 F

5 euros = 32,80 F
10 euros = 65,60 F
20 euros = 131,19 F
50 euros = 327,98 F
100 euros = 655,96 F
200 euros = 1 311,91 F
500 euros = 3 279,79 F

* ou «centime(s)».



De nouveaux défis la protection de l'environnement, le tri sélectif...

dans les cinq communes regroupées dans Valence Major :

• Bourg-lès-Valence, • Cornas • Guilherand-Granges, • Saint-Péray, • Valence

LA PASSION SUR TOUS LES TERRAINS

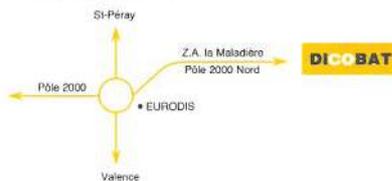
- **BACS À ORDURES MÉNAGÈRES** Vente et Location
- **SACS** (housses à containers)
- **SERVICE APRÈS-VENTE ET LIVRAISONS** assurés par nos soins
- Collecte d'ordures ménagères et tri sélectif
- Nettoyement voirie manuel et mécanique
- Location des bennes 10 à 20 m³ (fermées/ouvertes), Compacteurs tous volumes.
- Nettoyage industriel.
- Gestion de déchetterie
- Enlèvement des objets encombrants et végétaux

NICOLLIN 182, rue Marc Seguin 07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél.: 04 75 40 18 40 - Fax : 04 75 44 09 11



DICOBAT

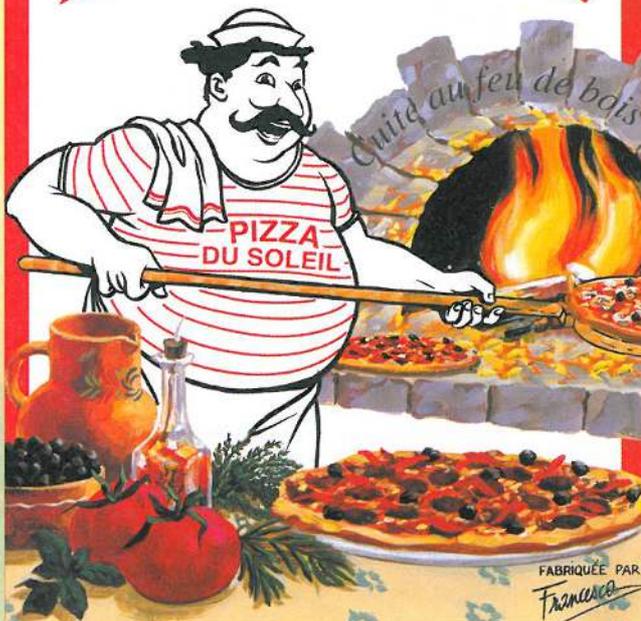
Direction - Coordination des travaux de Bâtiments
Mètres - Descriptifs - Révisions - Pièces
administratives + CSPS



Z.A. la Maladière - Pôle 2000 Nord - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 74 70 70 - Fax: 04 75 74 70 71
Internet : www.dicobat.fr - E-mail : Economiste@dicobat.fr

Sole Mio

LA PIZZA DU SOLEIL



*Fabrication artisanale de pizzas
cuites au feu de bois et surgelées.*



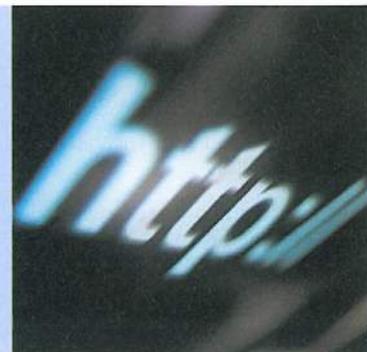
SOLE MIO

ZA du Guimand - 26120 Malissard - FRANCE
Tél.: (33) 04.75.85.47.74 - Fax : (33) 04.75.85.47.75
E-mail : sole.mio@wanadoo.fr

Vie pratique

Saint-Péray sur internet

A l'heure du multimédia et des nouvelles techniques de communication, et alors que la Mairie achève la finition de son site Web, la ville de Saint-Péray vient d'être dotée de nouveaux moyens technologiques de pointe suite à l'ouverture par France Télécom d'un accès à l'ADSL - ligne Internet haut débit.



multimédias (par exemple un dossier nécessitant un téléchargement de 21 minutes avec Numéris est réalisé en 3 minutes avec ADSL).

Avec l'ADSL - «Asymetric Digital Subscriber Line» ou réseau de raccordement numérique asymétrique, Saint-Péray dispose désormais d'une technologie numérique de transmission de données en adéquation avec les moyens actuels en matière d'Internet et de contenus multimédias.

Les bénéfices pour l'utilisateur sont multiples :

Un débit amélioré : L'ADSL permet des débits supérieurs à ceux enregistrés avec un modem analogique relié au Réseau Téléphonique Commuté ; il s'ensuit une plus grande fluidité dans l'affichage des sites Web et une plus grande rapidité dans le téléchargement des fichiers audiovisuels et des contenus

Une connexion permanente à Internet : Avec ce système, il est possible de rester connecté à Internet en permanence, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sans limite de temps ni de volume.

Une ligne téléphonique libérée : L'ADSL permet de surfer sur Internet tout en laissant libre la ligne téléphonique traditionnelle ; l'utilisateur peut donc donner et recevoir des appels tout en restant connecté.

Signalons également que la bibliothèque municipale, récemment reliée à Internet, bénéficie de cet accès à l'ADSL et permet à ses abonnés de profiter de ce service performant (tarifs : 1 € la demi-heure de connexion / 2 € l'heure de connexion).



Expo bus CTAV

Dans le cadre de la semaine nationale du transport public du 17 au 22 septembre, la CTAV a envoyé son bus expo à la rencontre des habitants-usagers des communes de l'agglomération valentinoise.

Le mercredi 19 septembre, celui-ci faisait étape à Saint-Péray, sur l'avenue Tassini devant le Crédit agricole.

En ce jour de marché hebdomadaire, de nombreux Saint-Pérollais et Saint-Pérollaises ont ainsi pu recueillir une multitude de renseignements utiles quant aux services proposés et aux nouveautés offertes auprès des animateurs de la CTAV qui, par la gentillesse de leur accueil, ont contribué au succès de cette action de communication de la société des transports urbains de l'agglomération valentinoise.

Elections 2002

CHANGEMENT D'IMPLANTATION DES BUREAUX DE VOTE.



Les bureaux de vote n° 1 et n° 2 sont actuellement installés au rez-

de-chaussée de la maison de l'Arzalier. Ces locaux se sont révélés peu adaptés à cette fonction, particulièrement le bureau n° 1 qui est le bureau centralisateur de la commune et parfois même, suivant la nature des élections considérées, de tout le canton. En effet, il peut pas être équipé de l'infrastructure nécessaire à cette fonction.

Par ailleurs, le bâtiment de l'Arzalier devant être restructuré pour accueillir le centre multi-accueil (crèche / halte-garderie), le conseil municipal a donc décidé à l'unanimité de modifier l'implantation de ces bureaux.

Une fois entérinés par le Préfet, ces changements permettront l'installation du bureau n° 1 centralisateur à l'hôtel de ville et du bureau n° 2 à l'école maternelle du Centre, pour toute élection se déroulant à partir du 1^{er} mars 2002.

RAPPEL : Il ne reste que quelques jours pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune afin de pouvoir voter lors des élections présidentielles et législatives de 2002.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 31 décembre 2001, dernier délai, en Mairie (Administration générale - rez-de-chaussée). Cet avis concerne toute personne majeure non-inscrite, ainsi que les mineurs qui auront 18 ans d'ici le 28 février 2002.



Dans un souci de salubrité publique et de sauvegarde de l'environnement,

la Mairie de Saint-Péray vous rappelle que, conformément à la loi du 13 juillet 1992 et à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, il est strictement interdit de brûler les déchets tels que les plastiques, les emballages divers, les débris industriels, etc.

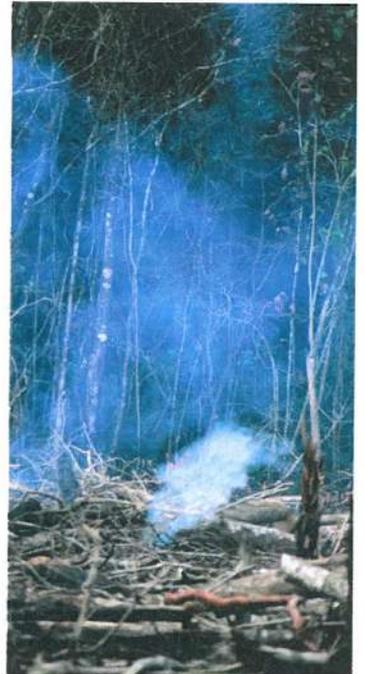
Seules les incinérations de végétaux sont autorisées (à plus de 50 m des habitations voisines) mais elles doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Celle-ci doit être faite au moins 5 jours avant auprès des services techniques de la Mairie (Tél.: 04.75.81.77.70), l'autorisation étant valable 2 mois.

Nous vous rappelons en outre que toute incinération est formellement interdite en juillet et en août, interdiction pouvant d'ailleurs être prolongée en septembre.

Vous pouvez éliminer vos autres déchets (gravats, ferrailles, déchets verts, huiles usagées... dans la limite d'1 m³) en les acheminant jusqu'à la déchetterie intercommunale située rue Henri Dunant à Guilherand-Granges.

Depuis la fin du mois d'octobre, la déchetterie est ouverte :

- du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h à 17h
- le samedi, de 8h30 à 15h.



Agent



PEUGEOT

Garage des Buis SARL

Daniel CHOSSON

Tous travaux mécaniques - Vente Neuf - Occasion

Route de Touloud - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06

Du nouveau dans le personnel communal.



Police municipale

Nous vous l'avions présentée dans le Saint-Péray Actualités du mois d'octobre et depuis, vous l'avez certainement croisée dans les rues de notre commune ou aux abords des écoles :

M^{me} Carine LE PETITJEAN a été recrutée en qualité d'agent de police municipale. Sa venue en complément du brigadier-chef Lionel DELAGE et de l'agent Frédéric

RODRIGUEZ renforce donc la présence des effectifs de police sur le territoire communal.



Espaces verts

Depuis le 1^{er} octobre 2001, **M. Alexandre CAUCHARD**, originaire de Charmes sur Rhône effectue un apprentissage au sein du service des espaces verts.

Agé de 16 ans, il prépare actuellement un CAP travaux paysagers au Centre de Formation pour Apprentis de Grenoble/Saint-Ismier.

Bonne chance à ces deux nouveaux agents municipaux dans leurs fonctions au service de la population !

Célébration des Catherinettes.



Il est des coutumes qui s'oublent et d'autres qui perdurent. Certaines contraignantes et d'autres réjouissantes. Les catherinettes font partie de ces traditions qui se fêtent.

C'est ainsi que les membres du personnel communal et les élus de Saint-Péray s'étaient donné rendez-vous, le vendredi 23 novembre dernier, en salle du conseil, afin de célébrer cet événement et d'honorer deux catherinettes :

Sandra SOULIER qui travaille au secrétariat général depuis le 10 avril 1998 et

Carine LE PETITJEAN nouvellement arrivée au sein du personnel communal en qualité d'agent de police municipale.

Au cours de cette réception, nos deux catherinettes ont été coiffées d'un chapeau décoré à l'aide d'éléments symbolisant leur travail à la mairie, leurs loisirs ou leur caractère.

Le secret avait été bien gardé et la surprise de nos deux catherinettes laissa vite place à l'envie de savourer cette fête dans la joie et la bonne humeur.

ETAT CIVIL Ils sont nés...

ISSA Gayané	7 juin 2001
COSTECHAREYRE Fanélie	9 juin 2001
THO Eléonore	2 juillet 2001
POURRAT Lucas	7 juillet 2001
MOULIN Eva	14 juillet 2001
COS Carole-Anne	31 juillet 2001
MONTABONNEL Paul	21 août 2001
FAURE Coralie	25 août 2001
TESTENIERE Matteo	14 septembre 2001
ALMERAS Maxime	15 septembre 2001
MEUNIER Sophie	21 septembre 2001
NODIN Elisa	26 septembre 2001
LAVILLE Vivien	20 octobre 2001
LAHOUBE Hugo	22 octobre 2001
DI BENEDETTO Dorangéla	24 octobre 2001
FONAIL Kevin	6 novembre 2001
BERNARD Cédric	6 novembre 2001
TESTU Nicolas	7 novembre 2001
LECOMTE Ian	19 novembre 2001

Ils se sont unis...

MAUREAU Maxime et AGOSTINI Isabelle	2 juin 2001
POULENARD Stéphane et DEBEAUX Magali	16 juin 2001
COUMERT Amaury et GROSCLAUDE Sophie	23 juin 2001
BAILLY Fabrice et GOURDON Virginie	23 juin 2001
CAZORLA Frédéric et JACOB Nathalie	23 juin 2001
PLUMET Jérôme et PEREIRA Nathalie	30 juin 2001
BONNET Jean-François et BESSONG Rita	30 juin 2001
SMITS Dominique et BOUCHER Marlène	30 juin 2001
CHANAL Jean-Michel et GINI-BOUCHAIN Catherine	30 juin 2001
DUSSOL Guillaume et CORNU Stéphanie	7 juillet 2001
MICHELAS Jérôme et COURBIS Muriel	21 juillet 2001
GIRAUD Roland et EGLENE Christine	21 juillet 2001
VERRIER Fabien et MAZOUÉ Virginie	28 juillet 2001
APPOURCHAUX Bruno et LADREYT Stéphanie	28 juillet 2001
GARNIER Jocelin et HAMDI Mallika	28 juillet 2001
FERREIRA PINTO Fernando et DE SOUSA RUSSO Suzete	3 août 2001
DURAND Stéphane et LUIPIERI Séverine	4 août 2001
DEVAUX Cédric et BALMELLE Nadège	11 août 2001
FREY Pascal et PLANCHER Laurence	18 août 2001
DIMBERTON Alexandre et VALETTE Marie	15 septembre 2001
MARILLER Thibaut et PENEL Carole	22 septembre 2001
MARITON Sébastien et BRUCHON Gaëlle	29 septembre 2001
MAILLARD Philippe et MARTINS Isaura de Lurdes	20 octobre 2001

Ils nous ont quittés...

MILLIAND Michel - 56 ans	23 mai 2001
GOURDOL Albert - 89 ans	2 juin 2001
OST Marcel - 89 ans	2 juin 2001
SAIGNES Emma - 100 ans	3 juin 2001
BREYSSE Paul - 71 ans	3 juin 2001
THEVEL Jeannine - 76 ans	5 juin 2001
GARCIA Norbert - 51 ans	10 juin 2001
MARENTHIER Odette - 90 ans	21 juin 2001
REY Robert - 63 ans	28 juin 2001
CROS Eloi - 71 ans	8 juillet 2001
GRIVAUD Odette - 80 ans	9 juillet 2001
MAILLARD Espérance - 102 ans	10 juillet 2001
LAROCH Juliette - 96 ans	10 juillet 2001
ESTEVE Jacques - 59 ans	13 juillet 2001
CAUBET Rosa - 87 ans	14 juillet 2001
LONGUEVILLE Emile - 84 ans	23 juillet 2001
BOUDRIOT Robert - 80 ans	25 juillet 2001
PUJOL Séraphie - 95 ans	26 juillet 2001
ROISSAC Benoît - 6 jours	1er août 2001
CHAPET Elise - 87 ans	12 août 2001
FRAISSE Paul - 83 ans	13 août 2001
OLANIE Céline - 96 ans	21 août 2001
LACOMBE Lucien - 91 ans	29 août 2001
SARLES Suzanne - 90 ans	30 août 2001
CHARLES Alice - 85 ans	5 septembre 2001
BANC Maria - 84 ans	13 septembre 2001
REBATEL Emile - 75 ans	14 septembre 2001
BLANC Elise - 79 ans	15 septembre 2001
MONTAT Michel - 44 ans	17 septembre 2001
GIRARDET Albert - 77 ans	25 septembre 2001
GACHON Robert - 90 ans	26 septembre 2001
GUILLET Marie-Chantal - 53 ans	3 octobre 2001
DUTRON Jacques - 68 ans	5 octobre 2001
ARROBIO Marie - 97 ans	7 octobre 2001
NAVILLE Alice - 64 ans	18 octobre 2001
MAGNARD Jean - 62 ans	21 octobre 2001
SONNET Roger - 70 ans	2 novembre 2001
MARNAS Alain - 79 ans	6 novembre 2001
TRAVERS Daniel - 42 ans	9 novembre 2001
BAUD Madeleine - 75 ans	13 novembre 2001
VALLA André - 56 ans	16 novembre 2001
VAUDAINÉ Louise - 83 ans	19 novembre 2001

BRICO LOCATION SERVICE

Agent : **HONDA JARDIN / Husqvarna**
S.A.V. : **BRIGGS et STRATON - SDMO**
LOCATION VENTE - RÉPARATION
ENTRETIEN

18, avenue Victor TASSINI
Centre Ville 07130 saint-Péray

Tél.: **04 75 80 00 28**

du Lundi au Samedi 8h/12h - 14h/18h

MAISONS LIBERTÉ

**Le meilleur rapport Qualité/Prix
Pour le grand confort**



**La confiance de ses clients fait de MAISONS LIBERTÉ
le 1^{er} Constructeur Drôme-Ardèche
Faites vous aussi, le choix de la qualité**

MAISON LIBERTÉ

Tél.: 04 75 40 97 95

444 avenue Pasteur - 07500 Guilherand-Granges

s'engage :

- Label Promotelec, Confort Plus
- Label Qualité Thermique



BABOU

ON TROUVE TOUT A PRIX FOUS !

***Vêtements,
Cadeaux, Bazar, Jouets...***

**Pôle 2000
07130 Saint-Péray**

Les réalisations



dans votre région

Saint-Péray



Le Clos Tassini

Valence



L'Orée du Parc

Guilherand-Granges



Le Clos République

Commercialisation :

R. BOUTEILLON ☎ 04 75 83 00 82



FAB' CUISINES

*La Cuisine d'autre fois
L'agencement d'aujourd'hui*

Louis ROSSILLON

Gérant - Fabricant

Magasin d'usine : Z.C. Pôle 2000
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 58 36



Réseaux MT
BT - Postes
VRD
Lotissements



Eclairages
public et décoratif
Eclairages sportifs
Illuminations

**ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
BESSEYRE & MOUNIER**

Tél.: 04 75 78 17 81 - Fax: 04 75 78 17 89
B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence